

Modes d'accueil collectifs

Publié le 29/05/2017

<https://www.valleesduhautanjou.fr//modes-daccueil-collectifs>



L'accueil collectif (régulier ou occasionnel) regroupe diverses catégories d'établissements intercommunaux qui ont en commun d'être spécialement conçus pour recevoir collectivement les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, voire jusqu'à l'âge de six ans : halte-garderie, structure multi-accueil, micro-crèche. La prise en charge des enfants est assurée par une équipe pluridisciplinaire comprenant : un directeur (puéricultrice, médecin, éducateur de jeunes enfants) et des professionnels de la petite enfance (notamment des auxiliaires de puériculture, des éducateurs de jeunes enfants et des aides petite enfance) directement impliqués dans la vie quotidienne de l'enfant (soins, repas, activités, bien-être). D'autres professionnels (psychologues, psychomotriciens, intervenants culturels...) peuvent intervenir dans cette équipe sur des temps ponctuels.

1 halte-garderie publique

La halte-garderie est un lieu d'accueil occasionnel des enfants en bas-âge.

4 multi-accueils publics

Le multi-accueil permet de combiner l'accueil temporaire et l'accueil régulier des enfants en bas-âge.

1 micro-crèche publique

La micro-crèche est un lieu d'accueil régulier des enfants en bas-âge.

Pour plus d'informations sur les modes de gardes individuels, le [Relais assistant maternel \(RAM\)](#) se tient à votre disposition.

CONTACT

[Contacter le service Enfance jeunesse](#)